

FILTRE A SABLE VERTICAL NON DRAINÉ

Épandage en sol reconstitué

Dans le cadre où le sol présente une perméabilité trop importante (calcaire), un matériau plus adapté (sable siliceux lavé) est substitué au sol en place.

Conditions de mise en œuvre :

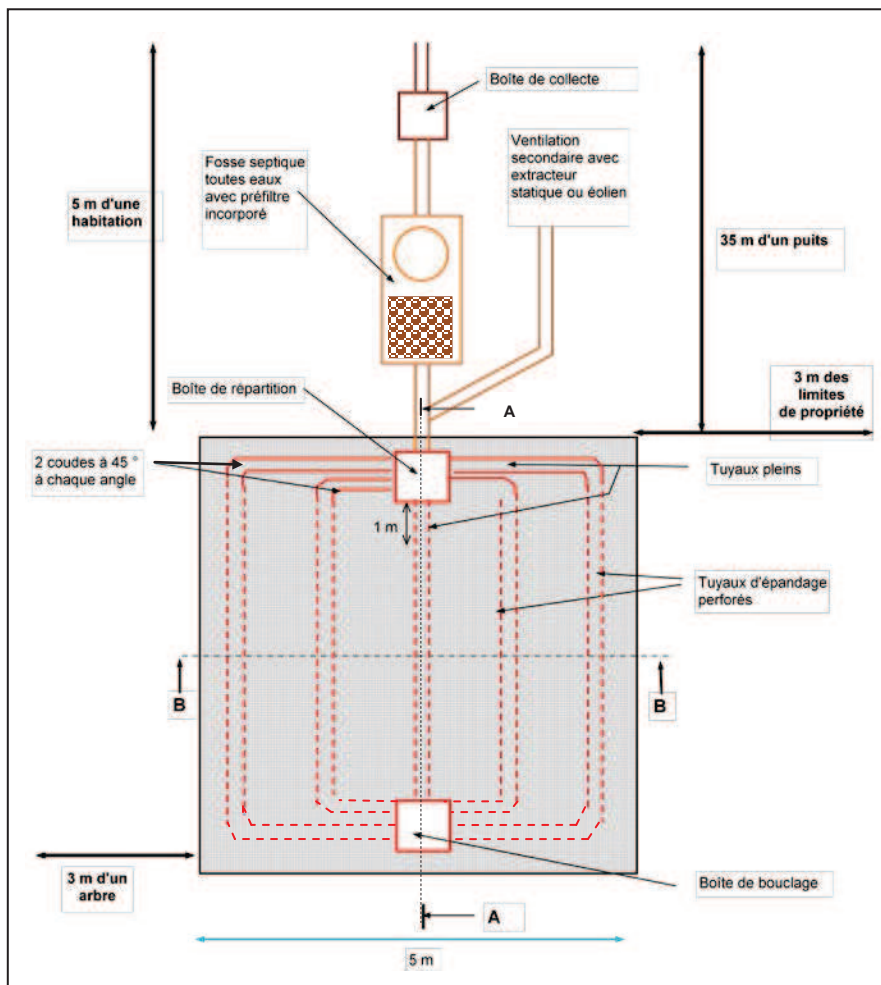
Le lit filtrant vertical non drainé se réalise dans une excavation à fond à pente identique à celle des tuyaux, d'une profondeur de 0,8 m sous le niveau de la canalisation d'amenée. De bas en haut, on observe :

- une géogrille perméable à l'eau et à l'air (si nécessaire : fond de fouille fissuré),
- une couche de sable **siliceux lavé (0 à 4 mm) de 0,70 m d'épaisseur**,
- une couche de **graviers roulés lavés (10 à 40 mm) de 0,20 m d'épaisseur**, dans laquelle sont noyées les canalisations de distribution qui assurent la répartition sur le lit,
- un **géotextile perméable** à l'eau et à l'air qui recouvre l'ensemble,
- une couche de **terre végétale** de 0,20 m d'épaisseur.

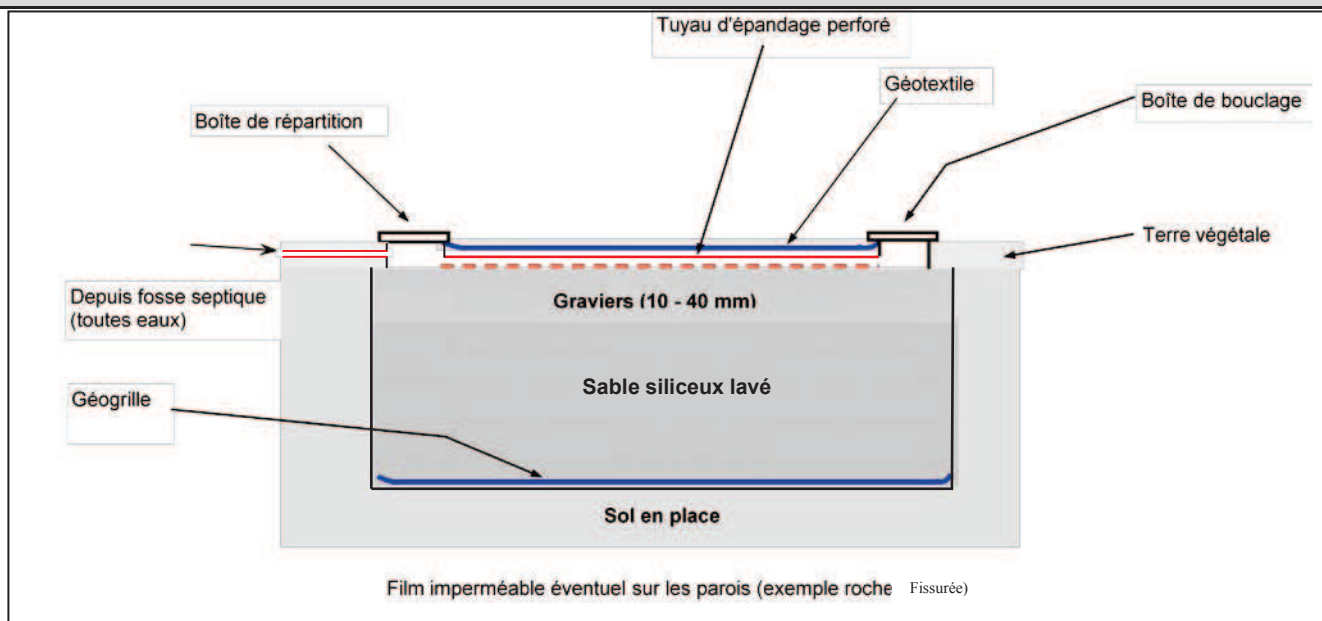
Dimensionnement :

La surface du filtre à sable vertical non drainé doit être au moins égale à 25 m² pour 5 pièces principales, majorée de 5 m² par pièce principale supplémentaire (minimum 20 m² pour 4 pièces principales).

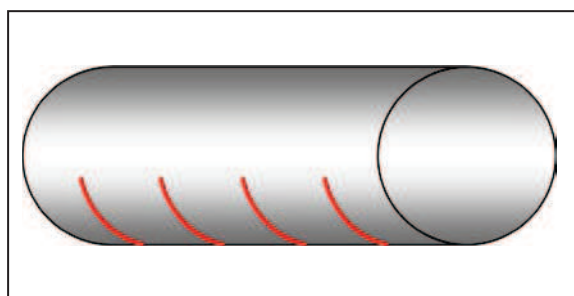
Le schéma suivant indique les distances à respecter :



FILTRE A SABLE VERTICAL NON DRAINÉ

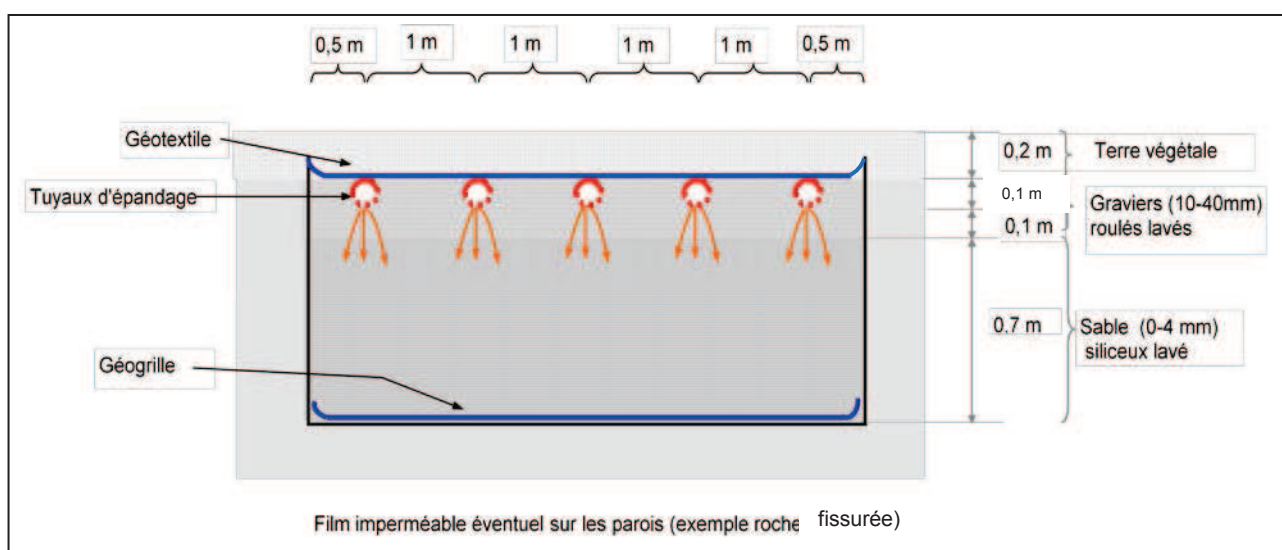


COUPE LONGITUDINALE (AA)



Canalisations rigides :
Diamètre : 100 mm
Avec fenêtre de 5 mm minimum, espacées tous les 0,1 à 0,15 m
Pente : 0,5 à 1%

TUYAU D'ÉPANDAGE



COUPE TRANSVERSALE (BB)

Le filtre à sable vertical non drainé (25 m2 pour 3 chambres)

